

Continuum de formation

Dès le cursus Licence, les universités organiseront des parcours qui comportent une part d'information sur les métiers de l'enseignement et d'initiation à ses pratiques sous forme de stages.

Dans le cursus Master, la préparation aux métiers de l'éducation et de la formation pourra relever d'une mention, d'une spécialité ou d'un parcours.

Poursuite d'études post Master

Les détenteurs d'un master auront la possibilité, s'ils le souhaitent, de poursuivre leurs études sous diverses formes : études doctorales, préparation aux concours, spécialisation...

Formation continue

La « masterisation » est l'occasion d'une évolution de l'offre de formation continue à destination des enseignants et des formateurs. L'offre existante sera renforcée et structurée pour devenir « diplômante ». Cette nouvelle offre de formation permettra aux enseignants en poste d'envisager des évolutions dans leur carrière et leurs fonctions.

Calendrier

Elaboration de maquettes de Masters par les départements disciplinaires (UFR) et l'école interne IUFM pour fin 2008,

Habilitation de ces nouveaux masters en Juin 2009,

Mise en place dès la rentrée de septembre 2009 des M1 et M2 de ces nouveaux masters

--> Nécessité pour l'étudiant de se tenir au courant auprès de ses professeurs, du service de la scolarité de l'IUFM, des enseignants chargés du dossier de la formation des maîtres dans les universités, des conseillers d'orientation psychologues travaillant en SCUIO ou en CIO.

Pour plus d'information, vos contacts :

A l'IUFM auprès du service de scolarité

Service Scolarité	service.scolarite@lorraine.iufm.fr	03 83 17 68 70
-------------------	------------------------------------	----------------

A l'université auprès des responsables du service commun de la formation des maîtres

Metz	seforum@univ-metz.fr	03 87 31 50 07
Nancy1	service.scolarite@lorraine.iufm.fr	03 83 17 68 70
Nancy2	Isabelle.Boni@univ-nancy2.fr	03 83 96 71 89

A l'université auprès des SCUIO (Services communs universitaires d'information et d'orientation)

Metz	SIUO	siou@univ-metz.fr	03 87 31 50 44
Nancy1	DEMAIN	scuio@demain.uhp-nancy.fr	03 83 68 40 84
Nancy2	AIDE	scuio@univ-nancy2.fr	03 54 50 37 80

Auprès des CIO (centres d'information et d'orientation)

Pour toutes informations utiles sur le métier : www.onisep.fr et pour les adresses des CIO en Lorraine : www.onisep/lorraine.fr

IUFM de Lorraine

Se *former*
pour *enseigner*

www.lorraine.iufm.fr

L'IUFM de Lorraine,
école interne de l'Université Henri Poincaré,
prépare aux métiers de l'éducation et de la formation

i u f m
Torrain

Nancy-Université
Université
Henri Poincaré

Se former pour Enseigner

Nouveau mode de recrutement des personnels enseignants de l'Éducation Nationale et des conseillers principaux d'éducation à partir de 2010

Les candidats aux métiers de l'enseignement devront être titulaires d'un diplôme de master pour pouvoir être recrutés à l'issue des nouveaux concours. Il sera possible de passer les concours de recrutement pendant la formation de master. L'épreuve d'admissibilité aura lieu en fin du premier semestre de la deuxième année de master (S9), l'épreuve d'admission en cours de deuxième semestre de la deuxième année de master (S10). **L'admission au concours est conditionnée par l'obtention d'un master.** Une fois reçu au concours, le lauréat sera directement affecté sur un poste en tant que stagiaire et titularisé l'année suivante, s'il fait la preuve des compétences requises.

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Universités Lorraines

UFR*

L1	Semestres 1 et 2	60ects*
L2	Semestres 3 et 4	60ects
L3	Semestres 5 et 6	60ects

LICENCE

IUFM*
et
UFR

M1	Semestre 7	30ects
	Semestre 8	30ects
M2	Semestre 9	30ects
	Semestre 10	30ects

MASTER

*IUFM : Institut de Formation des Maîtres
*UFR : Unité de Formation et de Recherche
*ECTS : European Credits Transfert System



Ministère de l'éducation
nationale

Employeur

Fin S9	Epreuves d'admissibilité
En S10	Epreuves d'admission

CONCOURS

Admis si Master

Professeur stagiaire en poste

Titularisation

En 2010 : nouveaux concours

Le **CRPE** (Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles), le **CAPES** (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire), le **CAPLP** (Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel), le **CAPEP** (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique), le **CAPEPS** (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive), comportent les épreuves suivantes :

1. Admissibilité : deux épreuves écrites qui visent à apprécier la manière dont le candidat réinvestit les connaissances disciplinaires acquises au cours de sa formation dans l'étude des programmes de l'enseignement primaire ou secondaire selon le concours. La capacité du candidat à mener une réflexion sur l'épistémologie et l'histoire des disciplines peut être convoquée dans un des deux écrits.

2. Admission : deux épreuves orales qui prendront pour l'une la forme d'un exercice pédagogique en référence au programme de l'enseignement primaire ou secondaire selon le concours et pour l'autre la forme d'un exposé suivi d'un entretien avec le jury prenant appui sur un dossier et portant sur les aspects concrets du fonctionnement du système éducatif.

Pour pouvoir être recrutés dans le corps des **professeurs des écoles**, les candidats doivent justifier des **quatre attestations** suivantes :

- cinquante mètres nage
- certificat de qualification en secourisme
- brevet informatique C2i
- maîtrise d'une langue étrangère au niveau C1 du cadre européen de référence.

Les concours du **CAPES de documentation**, des **CAPLP** et de **CPE** respecteront les mêmes modalités générales en introduisant les adaptations nécessaires.

Pour l'agrégation, les épreuves et programmes sont maintenus en l'état avec infléchissement d'une des épreuves orales actuelles dans le sens de l'épreuve orale prenant la forme d'un exercice pédagogique, proposée pour les nouveaux concours de recrutement de professeurs. On y ajoutera l'épreuve d'entretien avec le jury.

Informations complémentaires

Tous les renseignements sur SIAC1 pour le premier degré et SIAC2 pour le second degré : <http://www.education.gouv.fr/siac>.

Compétences attendues chez l'enseignant

Le référentiel des dix compétences professionnelles du métier d'enseignant sera pris en compte dans la conception de toutes les épreuves des nouveaux concours (BO n° 1 du 4 Janvier 2007).

- Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable
- Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- Organiser le travail de la classe
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Évaluer les élèves
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
- Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école
- Se former et innover

Rentrée septembre 2009 :
adaptation de l'offre de formation
de l'IUFM et des UFR

1. Nouveaux Masters

- Création de Masters « Métiers de l'éducation et de la formation » avec parcours différenciés notamment pour les professeurs des écoles, les conseillers principaux d'éducation, les psychologues scolaires, les formateurs d'adultes, les concepteurs et les gestionnaires de formation...
 - Aménagement de masters disciplinaires déjà existants avec spécialités et/ou parcours « Enseignement » pour l'enseignement secondaire.
- 2. Unités d'enseignement libres**
ou optionnelles de préparation aux concours pour les étudiants déjà titulaires d'un master.
- 3. Formations spécifiques pour les personnes en reconversion professionnelle ou pour les candidats dispensés des conditions de diplôme** (parents d'au moins trois enfants, sportifs de haut niveau).

Objectifs de ces masters

- Parcours qualifiant et professionnalisant permettant d'accéder à des métiers divers de l'éducation et de la formation
- Préparation au doctorat

Ces Masters investiront, à proportion variable, les dimensions suivantes :

- Culture disciplinaire ou pluridisciplinaire,
- Savoir faire expérimental pour les sciences qui le requièrent,
- Initiation à la recherche,
- Formation aux métiers de l'éducation incluant stages dans tous types d'organisations assurant des missions d'enseignement ou de formation, didactique et pédagogie, psychologie des apprentissages, connaissance du système éducatif,
- Préparation des concours dans leurs dimensions à la fois académiques et pratiques.